

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

BILAN DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLPDMA 2018-2020

Modalités de la consultation

Le projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2018-2020 a été mis à disposition du public du 5 au 28 février 2018, soit pour une durée de plus de trois semaines.

Pendant cette période, le public a pu consulter le dossier et formuler ses observations

- sur le site web de la Métropole à l'adresse www.grandnancy.eu
- à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy, 22-24 viaduc Kennedy - Esplanade Philippe Seguin à Nancy, pendant les heures d'ouverture au public (du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00). Un dossier était disponible à l'accueil ainsi qu'un registre d'expression.

Un quizz ludique visant à sensibiliser à la prévention des déchets et au Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés était accessible sur le site internet de la Métropole.

Un avis de consultation a été publié sur la page d'accueil du site internet de la Métropole du Grand Nancy dans les 2 semaines précédant la consultation et pendant toute la période de consultation. D'autre part, une affiche ainsi qu'un dépliant d'information ont été diffusés au public à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy ainsi que dans les mairies des 20 communes de la Métropole. L'information des habitants sur la démarche était également prévue via l'affichage grand format dans les communes de la métropole, les réseaux sociaux, la presse, Internet et les publications du Grand Nancy (newsletter, Grand Nancy Actu et Echo du tri).

DONNEZ VOTRE AVIS !

PROGRAMME LOCAL DE
PRÉVENTION DES DÉCHETS

LA CONSULTATION PUBLIQUE

La Métropole souhaite recueillir
votre avis. Du 5 au 28 février 2018,
venez découvrir ce programme
et formuler vos observations :

➡ à la Maison de l'Habitat
et du Développement Durable
où le programme et le registre
d'expression sont à votre disposition.

22-24, viaduc Kennedy
Esplanade Philippe Seguin - Nancy

Du lundi au jeudi : 9h > 12h et 13h > 18h

Le vendredi : 9h > 12h et 13h > 17h

Arrêt de tram : Kennedy



➡ en ligne sur
www.grandnancy.eu
avec le formulaire de contact et le
programme téléchargeable. Vous
pouvez tester vos connaissances
en vous amusant avec le quiz
« Allégeons nos déchets ».



Bilan quantitatif

Nombre de mails adressés à reduisonsnosdechets@grandnancy.eu (questions, observations, propositions)	Nombre de visites de la page actualité dédiée sur http://www.grandnancy.eu/reduisons-nos-dechets/	Nombre de répondants au quizz	Nombre d'observations sur le registre mis à disposition à la MHDD	Nombre de participants aux réunions publiques	Nombre de courriers reçus
84	351	186	14 contributeurs	121	0

Bilan qualitatif (Tous dispositifs confondus)

Thèmes les plus discutés :

- > **Réparation** (vélos et Repair Café)
- > **Compostage partagé** (multiplier les sites)
- > **Réduction des emballages** (promotion des écogestes et du vrac, consigne des emballages)
- > **Lutte contre le gaspillage alimentaire** (en restauration collective, doggy bag)

Thèmes discutés hors champ de la prévention des déchets :

- Collecte : réduire les fréquences de collecte / interdire les biodéchets dans les OMR / organiser des collectes de biodéchets.
- Tri des déchets : il faudrait plus de points tri / les habitants ne savent pas trier / renforcer l'information sur le tri / obliger habitants et professionnels à trier.
- Financement incitatif : faire payer au poids / taxer ceux qui produisent beaucoup de déchets.
- Propreté / cadre de vie : les rues sont sales / verbaliser les auteurs de dépôts sauvages.

Synthèse (dans le champ d'intervention du PLPDMA)

Projets recueillant l'adhésion de la population :

- > Lutte contre le gaspillage alimentaire
- > Promotion du compostage, et notamment du compostage partagé
- > Promotion du jardinage pauvre en déchet
- > Développement des Repair Café
- > Animation d'ateliers thématiques pour apprendre les écogestes
- > Sensibilisation de la jeunesse
- > Action pour réduire les déchets des étudiants en début et fin d'année universitaire
- > Campagne de communication

Projets recueillant un avis partagé :

- > Promotion des couches lavables

Projets recueillant un avis citoyen défavorable : /

Actions non inscrites dans le projet de programme mais proposées par les citoyens et réponse proposée par la Métropole :

> Favoriser les emballages durables en restauration collective : une sensibilisation sur ce sujet sera proposée dans le cadre l'accompagnement des 15 établissements à la lutte contre le gaspillage alimentaire et au compostage [Fiche 1.3]

> Déploiement d'une campagne d'affichage pour promouvoir le doggy bag : modalité de communication pouvant accompagner l'action de promotion du Gourmet bag auprès des restaurateurs [Fiche 1.4].

> Soutien aux acteurs de la réparation vélo : il est proposé de rencontrer des acteurs de la réparation vélo.

> Soutien et mise en avant des commerces qui permettent l'achat en vrac : le programme est modifié par l'ajout d'une action consistant à appuyer l'initiative associative manifestée dans le recensement et la sensibilisation des commerces qui permettent l'achat en vrac [Fiche 2.1].

> Mise en place de boîtes à dons, sur le modèle des boîtes à livres : le programme est modifié par l'ajout d'une action consistant à appuyer l'initiative associative manifestée pour la mise en place de boîtes à dons [Fiche 3.1].

> Mise en place d'une recyclerie : la Métropole a fait le choix de promouvoir le réemploi à travers différents événements auprès de publics variés tel que le Village de la Réparation et du Réemploi [Fiche 3.1]. Dans le cadre de la réhabilitation de la déchetterie de Ludres, la Métropole prévoit d'étudier la faisabilité d'implantation d'un bâtiment accueillant une activité type ressourcerie.

> Action contre l'obsolescence programmée auprès des fabricants : hors champ d'intervention de la Métropole.

> Mise en place d'une action économie circulaire auprès d'un ensemble d'entreprises : il est proposé de rester en veille sur le sujet, en lien avec les chambres consulaires.

> Taxe sur les produits / commerces qui produisent beaucoup de déchets : hors champ d'intervention de la Métropole

> Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des familles vers le zéro déchet : il est proposé de valoriser les témoignages de foyers zéro déchet en les rendant prescripteurs [Fiche 2.1].

> Animation d'ateliers pour apprendre à fabriquer des cotons démaquillants lavables : thème pouvant faire l'objet d'ateliers thématiques co-animés avec les associations prévus dans le programme [Fiche 2.1].

> Mise en place d'un dispositif de consigne pour les bouteilles en verre, en plastique, et les canettes : hors champ d'intervention de la Métropole

> Aide à l'installation des entreprises, commerces et ateliers qui agissent dans le secteur de la réduction des déchets : compétence générale de la mission développement économique qui intervient auprès d'entreprises de tous secteurs d'activités.

Conclusion

Le projet de PLPDMA 2018-2020 a été accueilli favorablement par la population. La plupart des actions proposées suscitent l'adhésion des citoyens, qui se disent en attente de leur mise en œuvre.

Il est ainsi proposé l'adoption du PLPDMA 2018-2020 avec les ajustements suivants :

- Elargir le cercle des acteurs à mobiliser parmi l'association Zéro Déchet Nancy, les acteurs associatifs intervenant dans le secteur social, les producteurs / industriels, les comités d'entreprises, le rectorat, les parlementaires locaux.
- Appuyer les initiatives associatives dans le recensement et la sensibilisation des commerces proposant l'achat en vrac [Fiche 2.1] ainsi que dans la mise en place de boîtes à dons [Fiche n° 3.1].
- En lien avec les chambres consulaires, rester en veille sur le sujet de l'économie circulaire appliquée aux entreprises [Fiche 2.4].
- Rencontrer les acteurs de la réparation vélo et valoriser leur action [Fiche n° 3.1]
- Réduire l'ambition de l'action de promotion des couches lavables [Fiche 2.2] au profit d'actions plébiscitées par la population :
 - programmer le déploiement d'une campagne d'affichage pour promouvoir le doggy bag [Fiche 1.4].
 - intégrer le thème de la fabrication de cotons démaquillants lavables dans les ateliers thématiques co-animés avec les associations [Fiche 2.1].
 - valoriser les témoignages de foyers zéro déchet en les rendant prescripteurs [Fiche 2.1].
- Supprimer action 3.1.3 relative au réemploi des écrans au regard de la situation économique du partenaire pressenti pour la mise en œuvre de l'action [Fiche 3.1]

ANNEXE

Vos priorités pour alléger nos déchets

L'objectif à l'horizon 2020 est de réduire les déchets ménagers et assimilés de 10%.
Quels sont, pour vous, les deux thèmes prioritaires pour y arriver ?

186 réponses

